

Métiers du sport : Diététicien



Diététicien

du sport

Pour être performant et gagner les sportifs doivent avoir une hygiène de vie et une alimentation adaptée aux efforts fournis. La diététique appliquée au sport permet de répondre à ces exigences.

Compétences

Souvent en relation avec le médecin, l'entraîneur sportif et l'encadrement technique le diététicien sportif doit savoir travailler en équipe.

Il se doit de posséder des connaissances scientifiques mais également de connaître le sport et ses exigences.

Il doit être capable d'expliquer aux athlètes la façon dont il procède.

Contraintes

Le diététicien n'exerce pas uniquement dans le sport (sauf dans de grosses équipes) ,il doit compléter son activité dans d'autres établissements.

Formations

Il n'existe pas de formation spécifiquement en diététique sportive. Pour exercer il faut être titulaire du BTS diététique ou du DUT génie biologique option diététique.

Un Bac scientifique ou STL (sciences et technologie de laboratoire) spécialité biochimie est vivement conseillé.

Le bac SMS est également accepté mais il est plus difficile de réussir avec ce dernier.

Métiers du sport : PROFESSEUR DE SPORT



du sport : PROFESSEUR DE SPORT

Souvent mes élèves ont tendance à me qualifier de professeur de sport alors que je suis professeur d'éducation physique et sportive . Il existe quelques différences dans le statut , les compétences requises et la formation.

Le professeur de sport dépend du Ministère de la jeunesse et sport et intervient dans le milieu extra-scolaire (associations , clubs)

COMPETENCES

- Une véritable passion du sport ainsi qu'une bonne connaissance du milieu sportif.
- Avoir le sens du contact de l'initiative et une grande motivation.
- Ne pas avoir peur des heures de travail

CONTRAINTES

- le nombre d'heures passées
- travail le week-end

FORMATIONS

Le poste de professeur de sport s'obtient sur concours . Pour se présenter il faut une licence de STAPS(sciences et techniques des activités physiques et sportives),un brevet d'état (ou du diplôme de guide en haute montagne)

Age maximum 30 ans . Un concours interne existe, il est destiné aux fonctionnaires ou agents de l'état qui sont en poste depuis au moins 5ans et sans limite d'âge.

Pour les sportifs de haut niveau , les conditions et les bonifications sont particulières afin de favoriser la réinsertion professionnelle.

Ces concours sont ouverts par option, soit dans l'option de conseiller d'animation sportive auprès des services déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse et des sports ou de ses établissements, soit dans l'option de conseiller technique sportif auprès des fédérations et groupements sportifs. Ils peuvent également être ouverts par discipline sportive au sein de chaque option.

Les épreuves du concours :

Il existe de nombreux sites qui pourront vous donner des renseignements sur le concours

Métiers du sport : PROFESSEUR EPS



Qui ne rêve pas de devenir professeur d'éducation physique et sportive ? Pas étonnant car celui-ci allie le plaisir de pratiquer le sport mais également de faire découvrir de multiples activités à ses élèves.

La relation avec les élèves diffère de celle qu'entretiennent les professeurs des autres matières. L'espace est différent, les élèves sont rarement assis et sont donc souvent en action avec du matériel divers.

Le professeur d'eps est fonctionnaire (sécurité de l'emploi)

COMPETENCES REQUISES

– Une pratique du sport à bon niveau (permet de connaître les activités et ensuite de les transmettre) et une condition physique irréprochable

- Un bon niveau de culture générale ainsi qu'une bonne capacité d'analyse
- Un bon niveau également en sciences (anatomie, biologie, physiologie)
- Etre calme, dynamique, clair

CONTRAINTE

- études longues, difficiles mais pas insurmontables (avec beaucoup de motivation)
- les étudiants confonde toujours, ils ne comprennent pas qu'ils sont là pour étudier le sport et non pas pour s'entraîner personnellement

FORMATION

La formation a lieu dans des UFRSTAPS pendant 3 ans (bac+ 3) puis suit une année de préparation au CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive)

Le recrutement se fait sur concours . Un nombre de poste est fixé chaque année

LE CONCOURS

2 épreuves écrites

- première épreuve écrite

L'EPS dans le second degré et le système éducatif en France de 1945 à nos jours

- deuxième épreuve écrite

L'enseignement de l'EPS dans le second degré (compétences et connaissances enseignées , les processus d'acquisition , EPS et santé

)

En fonction de vos résultats vous pouvez accéder aux épreuves d'admission

– **oral 1** est un exposé suivi d'un entretien sur la base d'un dossier concernant 2 classes en situation scolaire et exposées dans dossier amené par le candidat

– **oral 2**

sur les connaissances didactiques et scientifiques d'un sport collectif ou de la natation ou de l'athlétisme ou de la gymnastique

– **5 pratiques physiques** athlétisme, gymnastique, natation, un sport collectif et un sport individuel